

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 janvier 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 490)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL83

présenté par
Mme Le Grip

ARTICLE 6

Après le mot :

« loi »,

supprimer la fin de l'alinéa 32.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Si l'injonction est une mesure prévue par le règlement (UE) 2016/679, l'astreinte n'est pas prévue.

Sa suppression est donc demandée. (Voir également dans le même sens l'amendement K)